

Lucie Lequin et Mair Verthuy : *Multi-culture, multi-écriture. La voix migrante au féminin en France et au Canada*

Monique Moser-Verrey

Volume 9, numéro 2, 1996

Les âges de la vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057903ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057903ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Moser-Verrey, M. (1996). Compte rendu de [Lucie Lequin et Mair Verthuy : *Multi-culture, multi-écriture. La voix migrante au féminin en France et au Canada*]. *Recherches féministes*, 9(2), 177–181. <https://doi.org/10.7202/057903ar>

**Lucie Lequin et Maïr Verthuy (dir.):** *Multi-culture, multi-écriture. La voix migrante au féminin en France et au Canada.* Montréal, L'Harmattan, 1996, 278 p.

Affichant dans son titre la pluralité des cultures et des écritures, le présent volume est entièrement centré sur les femmes migrantes qui s'expriment en français. Plus d'une vingtaine d'articles mettent en lumière le courage, l'intelligence, l'art et la ténacité d'écrivaines que le destin à chassées du pays de leurs ancêtres, qui sont nées à l'étranger ou qui ont choisi de s'expatrier. Venues en France ou au Canada des quatre coins du monde, elles connaissent toutes peu ou prou les déchirement des départs, l'inconfort des déplacements, la peur de l'inconnu, la solitude des nouvelles venues, l'urgence de se faire une place et le retour inopiné, obsédant, voire douloureux de ce que l'on a quitté, perdu, fui. Qui sont-elles et qu'ont-elles à dire? Les réponses données à ces questions datent du colloque international «Écriture des femmes migrantes en français au Canada et en France» tenu à l'Université Concordia à Montréal, en 1994. Parfois les articles relèvent du dialogue autant que de l'exposé académique, car les interprètes des voix migrantes ont aussi vécu des migrations.

Dans leur introduction, Lucie Lequin et Maïr Verthuy insistent sur l'instabilité identitaire des femmes dont le statut s'est très longtemps et très généralement défini en fonction de celui des hommes. Lorsqu'elles sont migrantes de surcroît, que font-elles? Prennent-elles vraiment mari pour prendre pays? Rien ne permet de vérifier cet adage dans les études rassemblées ici. Peut-être que le terme de «migrance» (p. 12) proposé pour nommer les multiples allégeances culturelles qui définissent l'identité nécessairement complexe des femmes migrantes peut avantageusement se substituer à l'idée de pays, tout comme le terme de «matrice» (p. 239) remplace, par exemple, pour Marie Cardinal celui de patrie. En choisissant d'écouter «la voix migrante au féminin», Lucie Lequin et Maïr Verthuy poursuivaient un objectif de recherche féministe visant à discerner les voies différentes que proposent les spécialistes de l'identité fragilisée que sont les femmes migrantes car, plus que toutes les autres femmes, elles sont mises en demeure de s'inventer une identité à leur mesure.

La prise de parole est sans doute la première condition de l'émergence d'une voix migrante, mais elle ne va pas de soi pour les femmes issues de cultures essentiellement patriarcales qui ne la leur concèdent pas. La difficulté de cette prise de parole est particulièrement sensible aujourd'hui pour les femmes algériennes qui, après une guerre de libération, font face au retour d'un intégrisme violent. Pour elles, la migration est une nécessité de survie, comme l'affirme l'écrivaine et cinéaste algérienne Assia Djebar (p. 277) dans un témoignage rendu à ses préceuses Isabelle Eberhardt, Elissa Rhais, Taos Amrouche, Fadhma Aït Mansour Amrouche. Le colloque réservait une place de choix à l'œuvre d'Assia Djebar elle-même. Plusieurs articles discutent ses romans et nouvelles; ils montrent comment l'auteure fait de l'écriture un secours (p. 197), secours pour que le sujet de la parole se révèle en allant à la rencontre de son quant à (soi) ou son «quant-à-quelque chose» de séparé et en droit d'être respecté (p. 187). Pour défier toute forme d'oppression, Assia Djebar coule dans son écriture sa culture orale maternelle, «théâtre des aveux féminins» (p. 120), et recrée ainsi dans la langue française, outil de libération pour les femmes africaines en général, un langage investi «d'un individuel féminin, re-situé dans le

temps et dans l'espace» (p. 256) où l'importance des conversations féminines se conjugue aux conventions scripturales masculines.

Parmi les émigrées algériennes, on retrouve au Québec l'écrivaine Nadia Ghalem qui, dès le début des années 80, raconte dans *Les jardins de cristal* un retour difficile vers une mère reniée. Le chemin est terrible, car l'écriture doit rendre compte «d'un état d'exil [plus radical encore que l'expatriation] établi au cours d'une enfance éclipsée par la guerre» (p. 135) et poursuivi dans l'expérience de la folie. Cependant, cette écriture permettra de retrouver ultimement, dans le souvenir d'une chanson en arabe, la voix maternelle dont la féminité peut offrir l'enracinement nécessaire. Par contre, le retour en Algérie sur la tombe d'un père abandonné n'a pas cette vertu vivifiante. Dans une pièce de théâtre intitulée *Princesses*, Fatima Gallaire, dramaturge émigrée en France, retrace l'itinéraire tragique de celle qui, cherchant une conciliation, se trouve «condamnée à mort par le chœur des vieilles femmes, depositaires du jugement ou testament de son père» (p. 159). Plus que le conflit des générations ou la guerre des sexes, cette tragédie, créée en 1988, travaille l'opposition irréconciliable entre l'ordre de la collectivité musulmane et les aspirations individuelles d'une femme émancipée. L'héroïne éloquente a beau viser une entente universelle, son langage de raison n'entame en rien le discours implacable de la croyance qui doit l'immoler. Il n'y a de solution ni dans la réconciliation, ni dans l'oubli. Reste le témoignage.

L'urgence de témoigner est aussi partagée par Malika Mokeddem, fille de nomades du Sud algérien qui a publié trois romans dans les années 90. Écrire, pour elle «c'est revenir en Algérie» (p. 54) et se réapproprier le désert auquel enfant elle cherchait à échapper par la lecture. Mais, au-delà du parcours personnel, il y a le livre de combat qui veut «arracher à l'oubli les millions de femmes opprimées et humiliées» (p. 57). Pour Malika Mokeddem, écrire c'est vraiment alors «gagner une page de vie [et ...] retrouver, au-dessus du trouble et du désarroi, un pointillé d'espoir» (p. 57). Nées en France de parents algériens, les jeunes beures expriment aussi leur révolte contre le moule traditionnel que leurs familles cherchent à leur imposer. Si la première génération d'immigrées et d'immigrés maghrébins pouvait s'appeler «la génération du silence», la seconde se conçoit comme «la génération de la parole» (p. 235), ce dont plusieurs romans féminins parus depuis le milieu des années 80 font foi. Les nouvelles auteures, Aïcha Benaïssa, Sakkina Boukhedenna, Leïla Houari et Ferrudja Kessas se dévoilent, mais qui les verra et qui les écouterà, puisqu'aucune nationalité ne leur est reconnue? En général, ce volume accorde une place prioritaire aux voix migrantes issues du «monde arabe», comme le signale Lucie Lequin dans le titre de sa contribution (p. 209). On trouve non seulement 9 articles faisant entièrement ou partiellement écho à la question algérienne, mais encore 2 articles sur l'écriture d'Andrée Chédid, ainsi que d'autres sur celles de Mona Latif Ghatta, Paula Jacques et Bianca Zagolin où l'intersection avec les cultures libanaise, égyptienne et maghrébine est très importante. Ainsi, plus de la moitié des contributions illustrent un métissage vivace mettant en jeu les espaces proche-oriental, maghrébin, français et québécois en ce qui concerne le positionnement des voix.

L'étude consacrée à *Lumière de l'œil* de Paula Jacques rappelle opportunément que l'espace méditerranéen est habité depuis des siècles non seulement par des peuples chrétiens et musulmans, mais aussi par de multiples

communautés juives. En Egypte, on comptait avant 1948, outre des «Juifs dit "indigènes" et [des] Séfarades, des Juifs italiens, grecs, nord-africains, irakiens, yéménites, quelques réfugiés ashkénazes de la Russie et de l'Europe, et les Karaites» (p.145). Mais cette population a été chassée du pays à la suite de la création de l'état d'Israël qui a exacerbé l'antisémitisme déjà suscité par l'islamisation de l'Égypte. Le roman, publié à Paris en 1980, restitue le langage et les histoires qui circulaient dans une famille juive du Caire pendant les années 50. Éduquée en français, l'héroïne du roman échappe finalement dans l'exil aux interdits qui contrôlaient la parole et la sexualité des femmes dans le milieu de son enfance. C'est à leurs mères, qui choisissaient les écoles de leurs filles, que les Juives égyptiennes doivent la connaissance de cette *lingua franca* qui facilita l'émigration dans un grave tournant de l'histoire mais aussi le retour aux racines par l'écriture. La saveur créolisée du langage de Paula Jacques se remarque dans le titre même du roman. «Traduction de l'espagnol, l'expression tendre "lumière de l'œil" reflète les cultures séfarade et arabe qui coloraient le français de beaucoup d'Égyptiens juifs» (p.148).

L'émigration perpétuelle des Juifs fournit à leurs histoires «des clichés et des rengaines répétés depuis deux cent mille ans» (p. 42) que Liliane Atlan cherche à libérer de leur potentiel écrasant dans une pièce intitulée «Les musiciens, les émigrants». Il s'agit là, en effet, de dégager de sous les cris d'horreur dissonants et grinçants, le chant des émigrants, survivants de l'Holocauste, débarqués en terre sainte à l'hôpital psychiatrique Kfar Shaül, le chant de louange et d'amour dont «la mélodie élémentaire [est] indélébile» (p. 45). L'écoute privilégiée du docteur Berger, qui capte le sens de l'harmonie difficile de cette musique, s'arrime à la tradition juive de la «fête du miracle du Passage, fête du passage de l'esclavage à la liberté. Une liberté bien exigeante: celle d'errer dans le désert et de chanter des louanges» (p. 45). Mais les psaumes de l'Ancien Testament offrent déjà le modèle de cette sorte de chant. L'œuvre d'Atlan tend à rendre «à la vie quotidienne sa dimension sacrée» (p. 46) en déplaçant l'accent, que le chant des émigrants mettait sur les atrocités, vers la musique enfouie, d'une tendresse toute simple, qui célèbre en même temps le mystère de la vie. Je puis adhérer sans réserve à un tel idéal d'écoute privilégiée tout en sachant qu'il n'évacue pas la somme des souffrances engendrées par l'antisémitisme et par son expression la plus atroce, soit l'extermination des Juifs, pratiquée par l'Allemagne nazie. Étant moi-même de tradition protestante et professionnellement engagée dans l'enseignement de la littérature de langue allemande, je n'oublie pas que des êtres dont je partage en grande partie les traditions religieuse, culturelle et linguistique, sont responsables et coupables des horreurs perpétrées à Theresienstadt, Treblinka, Auschwitz.

Au Québec deux grandes écrivaines sont issues de familles juives venues d'Europe centrale au milieu de l'errance tragique due à l'Holocauste. Les voix qu'ont su poser Monique Bosco et Régine Robin ne sont d'aucune façon marginales par rapport à l'évolution de la littérature québécoise. Si la centralité des questions que leurs œuvres abordent a été moins officiellement reconnue dans le cas de Monique Bosco qu'elle ne l'est dans celui de Régine Robin, cela éclaire davantage les infléchissements idéologiques de la critique littéraire au Québec que la pertinence relative de leurs interventions, si différentes cependant par la forme et le ton. Il faut saluer ici la belle étude de Pierre L'Hérault qui éclaire subtilement le parti pris «défendeur» (p. 61) de l'écriture de Monique Bosco.

Féministe éloquente avant même que paraissent les textes marquants du féminisme québécois comme *L'euguélonne* et *Les fées ont soif*, elle n'a cessé de démystifier les mythologies des patriarcats biblique et classique en convoquant les figures marquantes dans ses textes poétiques. L'Hérault fait ressortir à travers l'analyse du brouillage des origines et de multiples mixages textuels la façon dont «l'œuvre de Bosco est profondément mue par ce mouvement de survie qu'est la migration de la femme hors de la maison du père» (p. 68). Quant à l'œuvre de Régine Robin, elle interpelle très largement les auteures et auteurs du présent volume où elle est plus citée encore que Julia Kristeva. Dans deux articles, les critiques viennent à sa rencontre en apportant leurs propres histoires de migrantes, que leur point de départ soit distant comme l'Irlande de Maïr Verthuy ou au contraire tout proche comme le Québec de Claudine Potvin. Ce qui retient tout le monde, c'est la justesse et le courage d'une pensée qui ne fait pas l'économie de la largeur de vue indispensable à la position de l'entre-deux. Politiquement, «sa vision [...] ressemble [...] à celle de la France laïque et républicaine de son enfance» (p. 173), sauf qu'elle ne place pas l'État mais bien «notre commune humanité» au-dessus des croyances et des cultes (p. 180). Poétiquement, elle explore l'écriture décentrée des «récits de frontière» (p. 269). Intellectuellement, elle reconnaît finalement que le «hors-lieu [est] le seul lieu de l'écrivain de toute façon» (p. 272).

Pour conclure, il m'importe de ne pas faire bon marché des éléments marginaux par rapport aux intersections majeures que ce recueil d'articles révèle, à savoir les rencontres des cultures française et québécoise avec la culture arabe et la culture juive. Il est évident qu'à la racine du déploiement de tant de voix migrantes se trouvent les guerres qui ont ravagé la face du monde au cours du XX<sup>e</sup> siècle. C'est au fond sous la menace de la mort que l'on émigre et pour échapper à son emprise intime que l'on écrit. Nombreuses sont donc ici les remarques qui reconnaissent à l'écriture cette force salvatrice et les styles qui reprennent en charge le langage maternel porteur d'une nouvelle vie dans l'écriture. Si l'Extrême-Orient s'entrecroise dans les œuvres de Marguerite Duras et Annick Perrot-Bishop avec la culture française, c'est que la France colonisatrice a envoyé dans ces régions ses forces armées et que les enfants nés dans ces déplacements ont trempé leurs racines dans les civilisations orientales. Quant à l'émergence de voix migrantes québécoises qui ont pour deuxième pôle l'Italie comme celle de Tiziana Beccarelli Saad, Haïti comme celles de Nadine Magloire et Jan J. Dominique ou encore l'Amérique latine comme celle de Gloria Escomel, on sait bien que, sans être ouvertement internationaux, les conflits harassant ces régions sont à l'origine de plusieurs vagues d'émigration.

Ainsi, il faut reconnaître que l'Histoire oriente les hybridations et les métissages que les voix migrantes au féminin mettent en œuvre. La nouveauté de leurs accents trouve son ancrage dans la musique des voix et des langues de mères et grand-mères perdues, ou encore dans l'image de leurs corps retrouvés par l'écriture comme le montre Carmen Boustani (pp. 31-40). Ce corps de femme que nous avons toutes en commun est bien le lieu de notre jouissance, telle que la célèbre Gloria Escomel dans *Fruits de la passion*, écriture «d'un fusionnement extatique et intime» (p. 201). Mais il est aussi le gîte de notre espérance, car ce qui migre à travers lui, c'est la vie. Aujourd'hui nous ne pouvons plus croire aux lendemains qui chantent pour nos enfants, en tant que migrantes d'autant moins

que l'ethnocentrisme a le vent dans les voiles. La «réflexion migrante» en devient d'autant plus pertinente et il est amusant de noter avec Armelle Chitrit que, lorsque Julia Kristeva la met en jeu dans *Étrangers à nous-mêmes*, son écriture recrée l'utopie d'un «nous» illusoire, d'une «communauté idéale et fictive» censée promouvoir «cet axe de la mouvance qui reste l'invisible sève d'une communauté vivante» (p. 82). Et si le «délit de pensée» (p. 11 et p. 57) tant reproché aux femmes n'était qu'un art de vivre?

*Monique Moser-Verrey*  
*Département des littératures*  
*Université Laval*

**Louise Langevin (dir.)** : «L'influence du féminisme sur le droit au Québec», *Les Cahiers de droit*, 36, 1, 1995, 320 p.

Les *Cahiers de droit* ont consacré récemment un numéro au féminisme et aux rapports entre les femmes et le droit. Publié sous la direction de Louise Langevin, professeure de droit à l'Université Laval, ce numéro, intitulé «L'influence du féminisme sur le droit au Québec», regroupe neuf textes écrits par onze juristes canadiennes. Tous ces articles ont en commun de démontrer le caractère socialement construit de la Femme. Ils tentent également de mettre en lumière les rapports de force qui sous-tendent cette construction et démystifient le caractère fallacieux des concepts juridiques – neutralité, objectivité et impartialité – qui participent au maintien de cette construction. Nous l'affirmons d'emblée, l'apport de cet ouvrage est considérable. Pour ce qui est de son contenu, sa richesse et sa rigueur lui confèrent un intérêt indéniable. Mais son apport tient également à son existence même : lorsqu'on considère la rareté des écrits féministes qui proviennent des facultés de droit du Québec, la seule parution d'un tel numéro est en soi réjouissante. Quant à son titre, il est ambitieux, c'est le moins qu'on puisse dire. En effet, ce n'est pas une question qui est posée (le féminisme a-t-il eu une influence sur le droit au Québec?) mais bien une affirmation. Devant un tel enthousiasme, il y a évidemment lieu de se demander s'il y a véritablement adéquation entre l'affirmation de l'influence du féminisme sur le droit et le contenu des articles du numéro. C'est une question à laquelle nous tenterons, notamment, de répondre. Louise Langevin elle-même, dans son avant-propos, nuance déjà l'importance de l'apport du féminisme au droit.

Bien que l'ouvrage ne soit pas explicitement divisé en parties, deux thèmes apparaissent néanmoins en filigrane en ce qui a trait aux neuf articles qui portent sur le thème annoncé. On discerne d'abord, dans un ordre qui n'est pas celui des textes du recueil, un volet historique, qui s'intéresse aux rapports entre féminisme et droit au Québec et au Canada (Stoddart). Vient ensuite, regroupant le plus grand nombre de textes, le volet judiciaire (Boivin; Des Rosiers; Langevin, Bouchard; Lippel et Bienvenu; Cipriani). Dans cette partie, à partir de décisions jurisprudentielles, les auteures s'interrogent sur la portée réelle des théories féministes sur le droit. Ces catégories ne sont pas totalement étanches. Les articles de Michelle Boivin et de Louise Langevin, par exemple, intègrent à leur analyse de la jurisprudence des aspects de théorisation.

Deux articles se situent en marge du thème. L'un, proprement théorique, analyse la pertinence d'intégrer au droit la théorie foucauldienne de la sexualité